



Politique de soutien aux activités intergénérationnelles

Réponse au postulat de M. Manuel Donzé « Créer du lien intergénérationnel à travers les cantines scolaires »

Rapport-préavis N° 2021 / 33

Lausanne, le 10 juin 2021

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

1. Résumé

Le postulat de M. Manuel Donzé « Créer du lien intergénérationnel à travers les cantines scolaires », déposé le 2 mai 2017 et renvoyé à la Municipalité le 5 septembre 2017 pour étude et rapport, demande de « recenser les différentes politiques mises en œuvre dans le cadre de créer/renforcer les liens intergénérationnels, et de réfléchir à l'expérimentation de cantines scolaires qui permettraient aux personnes âgées et aux enfants de partager un moment riche d'échanges. »

Pour effectuer ce travail, une démarche participative et consultative a été entreprise auprès des acteur·trice·s administratif·tive·s et associatif·tive·s, concerné·e·s par la thématique. Un projet-pilote a été mené dans une institution de la petite enfance. Il a favorisé les contacts et les échanges, ainsi que des dynamiques sociales fortes entre des groupes de population qui se croisent mais ne se fréquentent pas forcément.

La Ville de Lausanne préconise une approche collaborative entre les associations des seniors intéressées et les lieux accueillant des enfants. Quant à son rôle, il est d'être un facilitateur entre les acteur·trice·s.

Pour mettre en lumière les liens intergénérationnels, il est proposé d'allouer au budget de fonctionnement un montant spécifiquement pour l'organisation d'un événement annuel le 1^{er} octobre à l'occasion de la journée internationale pour les personnes âgées. Les festivités seront orientées autour de la lutte contre l'isolement des aîné·e·s et la recherche de création de liens sociaux adaptés.

2. Objet du rapport-préavis

Le présent rapport-préavis, déposé le 2 mai 2017 et renvoyé à la Municipalité le 5 septembre 2017 pour étude et rapport, répond au postulat de M. Manuel Donzé « Créer du lien intergénérationnel à travers les cantines scolaires ». Il vise à proposer des mesures de soutien à des cantines intergénérationnelles et demande à la Municipalité de recenser les différentes politiques mises en œuvre, créant ou renforçant les liens intergénérationnels et de réfléchir à l'expérimentation de cantines scolaires ouvertes aux personnes âgées et propices à des moments d'échanges entre générations.

Pour y répondre, le présent rapport-préavis rappelle dans un premier temps les axes de la politique en faveur des seniors de la Ville de Lausanne et rend compte d'un état des lieux d'activités intergénérationnelles effectives aujourd'hui.

Dans un second temps, ce rapport-préavis présente la démarche participative et consultative réunissant les divers·es acteur·trice·s concerné·e·s quant à la faisabilité de mettre en place des cantines scolaires intergénérationnelles. Il met aussi en exergue les diverses mesures visant à faciliter les projets autour de repas réunissant les générations.

3. Les politiques intergénérationnelles

La politique sociale de la vieillesse définie par une commune, vise notamment à garantir une pleine participation des seniors dans la société et à leur permettre d'y contribuer pleinement. Elle s'assure par ailleurs que les seniors ne sont pas exclus ou discriminés dans l'accès aux prestations existantes.

Par senior, il faut entendre les personnes ayant atteint l'âge ouvrant le droit à une rente de vieillesse, à savoir 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. Cela étant, les seniors ne forment pas, comme pour d'autres tranches d'âge, une catégorie uniforme. Il y a autant de seniors que de parcours de vie. Cela est d'autant plus vrai qu'en Suisse, l'espérance de vie a crû d'environ 7% en 20 ans. Cette diversité des seniors n'autorise pas l'établissement d'un profil et des besoins uniques. Les différences socio-professionnelles identifiées durant la vie active perdurent au-delà et peuvent être très marquées au début de l'entrée à la retraite notamment dans un besoin de contacts sociaux. Les situations sont dès lors au moins aussi diverses que celles de la population en général. Les seniors souffrent de stéréotypes et de préjugés de la part des personnes plus jeunes, mais aussi à leur propre égard. De fait, ils influencent notablement leur intention de participer ou non à des activités. Ils forment les principales barrières en termes de cohésion sociale. Les projets intergénérationnels doivent ainsi dépasser ces difficultés, que ce soit en étant organisés dans des lieux non-spécifiques ou en faisant se rejoindre les espaces sociaux des générations vers ce qu'ils peuvent partager.

3.1 Politique intergénérationnelle de la Ville de Lausanne

L'introduction du rapport-préavis N° 2018/33 « Politique sociale de la vieillesse – Plan d'action dans le cadre de l'adhésion de la Ville de Lausanne au Réseau mondial des villes-amies des aînés de l'Organisation mondiale de la santé » rappelle les enjeux liés au phénomène d'augmentation de la population urbaine ayant atteint l'âge de 65 ans. « Nombre de personnes atteignent aujourd'hui l'âge de la retraite en bonne forme physique et jouent un rôle économique et social non négligeable. Cependant, la retraite est aussi source de difficultés et d'inégalités sociales plus marquées ; de nombreux·euses retraité·e-s perdent leur réseau d'ami·e-s et de collègues, se retrouvant ainsi exclu·e-s de la vie sociale. ». Forte de ce constat et sachant que les personnes seniors composent près de 15%¹ de la population habitant la commune, la Municipalité a présenté un plan d'actions et de mesures en 2018, accepté par le Conseil communal en janvier 2019. Il a notamment abouti à l'engagement d'un délégué aux seniors dès le 1^{er} septembre 2019 et à la mise en place d'une Commission consultative seniors, composée de représentant·e-s de chaque parti du Conseil communal, d'associations et d'institutions en lien avec les seniors.

Cette politique en faveur des seniors tient largement compte du thème qui nous occupe : l'intergénérationnel. Par intergénérationnel, on entend les relations entre générations qui peuvent prendre des formes nombreuses et variées et se retrouvent au niveau du lien social, de la transmission de savoirs et de savoir-faire, de la cohabitation dans un logement, de l'urbanisme, du mentorat auprès de jeunes ou de jeunes envers les seniors, de la scolarité et de la solidarité de proximité. Dans un sens étendu, toute action ou manifestation qui s'adresse à un large public peut être considérée comme « intergénérationnelle ». Cependant, pour assurer la réussite d'activités intergénérationnelles, il ne suffit pas de mettre dans un même lieu des personnes d'âges différents. Cela demande un investissement en ressources, temps et finances conséquents, pour que les publics rassemblés partagent un intérêt commun. Lausanne Région a publié un rapport en 2019, qui recense l'offre en matière de prestations sociales et gérontologiques pour les personnes âgées dans le territoire des 27 communes membres de son association². De nombreux projets mettant en relation les seniors avec des parties plus jeunes de la population y sont recensés, dont ceux de la Ville de Lausanne.

La Ville de Lausanne se concentre notamment sur la rencontre entre enfants et seniors. Les activités intergénérationnelles proposées dans les accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS) ou les centres de vie infantine (CVE) peuvent avoir un impact sur la qualité de vie des enfants et des seniors,

¹ « Portrait statistique 2020 », Ville de Lausanne, Service de l'économie, Office d'appui économique et statistique

² <https://www.lausanneregion.ch/wp-content/uploads/2019/03/20190320-Rapport-EESP-LR-web.pdf>

en termes de respect et d'inclusion sociale, mais aussi d'intégration sociale. Ce sont des rencontres riches d'échanges et d'expériences pour les enfants, mais également pour les seniors.

Concrètement, les institutions pour l'enfance lausannoises (IPE), qui regroupent les CVE et les APEMS, organisent librement et ponctuellement des activités avec et pour les seniors. Cela peut être la participation de seniors à la fête de Noël, des repas, des goûters partagés, des chants, des activités de décorations, des visites de l'EMS du quartier ou une invitation des seniors sur le lieu d'accueil des enfants afin de partager histoires et musique.

4. Etat des lieux

4.1 Structures APEMS et CVE

Sur un peu plus de 80 IPE, 14 d'entre elles proposent des activités ponctuelles. La mise en place de projets et d'activités varie fortement en fonction de l'IPE et de son environnement. Ci-après sont présentés quelques exemples d'actions au sein des structures.

Le « Programme d'ouverture à la participation des aînés aux Institutions pour l'enfance » (POPAIE), mis en place depuis 2006 à la crèche du Clos-de-Bulle, consiste à accueillir une fois par semaine un senior dans un groupe d'enfants. Par leur écoute, disponibilité et expérience, les seniors représentent un apport certain au quotidien de la crèche. Des rencontres dans des EMS sont également mises sur pied pour favoriser le contact entre les résident·e·s et les enfants.

Les IPE de Boissonnet et de la Clochette, en collaboration avec les EMS situés à proximité, organisent des moments de partage avec les personnes âgées (goûter, dessin, bricolage, chant, etc.). En amenant des « objets vecteurs de lien » (ex. petite voiture, bac de sable, etc.) et en effectuant toujours les rencontres avec les mêmes personnes, des liens ont été créés entre les personnes âgées et les enfants. L'expérience est poursuivie chaque année scolaire avec des groupes d'enfants, d'éducateur·trice·s et d'aîné·e·s différent·e·s.

L'APEMS de Chailly accueille régulièrement un·e aîné·e durant la pause de midi pour partager un repas avec les enfants. Une collaboration plus étroite existe avec Pro Senectute dans le cadre de son activité « Tables à la cantine ». L'objectif est d'instaurer une collaboration pérenne. L'utilisation du réseau du Bureau lausannois pour les familles (BLF) est à disposition pour ce genre de communication.

Depuis plusieurs années, un groupe d'enfants de l'APEMS de la Pontaise mange à l'Unité d'accueil temporaire (UAT). Inversement, les usagers·ère·s de l'UAT partagent une fois par mois des repas pris à l'APEMS.

Le CVE de Béthanie organise plusieurs événements en collaboration avec l'EMS éponyme. Une chorale réunissant les résident·e·s et les enfants a lieu tous les mercredis. Des ateliers de bricolage, de jardin ou encore de pâtisserie sont mis sur pied ponctuellement. La fête de Noël est également organisée en collaboration et les aîné·e·s sont convié·e·s aux sorties du type course d'école du CVE. Des activités similaires sont également organisées par les APEMS de l'Ancien-Stand, des Aubépines, de la Pontaise, ainsi que dans les CVE de la Grangette, du Bois-Gentil et de Maillefer en collaboration avec les EMS ou les UAT/CAT³ situés respectivement à proximité.

4.2 Animation socioculturelle en faveur du lien intergénérationnel

La Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL), qui regroupe 17 lieux d'animation, a notamment la mission de favoriser « le lien social, les interactions entre générations, l'intégration de toutes les populations et le renforcement de la solidarité sociale »⁴. Au travers de leurs activités, les

³ CAT : Centre d'accueil temporaire

⁴ Convention de subventionnement entre la Ville de Lausanne et la FASL pour les années 2021-2023.

divers lieux d'animation aident à la création du lien social, ainsi qu'à des interactions entre générations. Leur but principal est de proposer un lieu de rencontres pour l'ensemble des habitant-e-s du quartier.

A ce titre, les lieux développent librement des activités au service du quartier en assurant un travail d'animation socioculturelle en vue de renforcer le lien social, favoriser les interactions entre générations et groupes culturels. La FASL déploie des activités spécifiques à l'attention des seniors afin de participer activement à la lutte contre leur isolement et à leur intégration dans la vie du quartier, notamment à travers l'organisation de repas.

Dans cette optique, des lieux d'animation proposent notamment des repas hebdomadaires ouverts à tou-te-s les habitant-e-s de leur quartier respectif (par exemple Bellevaux, Bergières, Chailly, Désert, Faverges et Grand-Vennes).

4.3 *Pro Senectute*

En 2013, Pro Senectute a mis sur pied le projet « Qui es-tu ? » mené en collaboration avec la commission d'établissement scolaire de Prélaz. Il avait pour objectif de susciter et faciliter les contacts entre les générations autour de moments créatifs dans le cadre scolaire. Toutefois, ce projet n'a pas été reconduit à Lausanne.

Actuellement, les activités intergénérationnelles de Pro Senectute Vaud se concentrent sur le projet nommé « Tables à la Cantine ». Ce dernier propose aux seniors de manger à midi en compagnie des enfants de quatre à dix ans dans les cantines scolaires. Pour le moment, ce projet est en cours d'élaboration avec l'APEMS de Chailly.

4.4 *Mouvement des aînés*

Le Mouvement des Aînés Vaud (MdA) et son groupe « Etre Grands-Parents... aujourd'hui » (EGP) ont mis en place une activité intergénérationnelle dénommée « Lis-moi une histoire ». Cette activité propose gratuitement aux écoles, bibliothèques, centres de loisirs et garderies, des lecteur-trice-s bénévoles seniors pour des groupes d'enfants âgés de trois à dix ans, à raison d'une à deux fois par mois. De plus, le groupe EGP propose de manière ponctuelle des sorties et des ateliers cuisine ouverts à toutes les générations.

4.5 *Institutions médico-psycho-sociales lausannoises*

La Fondation Clémence collabore avec le CVE des Jardins de Prélaz en mettant sur pied des activités épisodiques et thématiques. Les enfants peuvent également profiter du jardin et au terme des travaux prévus fin 2021, un espace sera mis à disposition et loué à l'APEMS, toujours en quête de nouveaux lieux d'accueil pour satisfaire aux demandes des familles lausannoises.

La Fondation Bois-Gentil accueille, sur son site du Petit-Flon, 12 adolescent-e-s pour des activités bimensuelles comme des mimes, jeux de société, lotos ou concerts. Ce site collabore également avec la bibliothèque de Montriond et l'Etablissement primaire et secondaire de l'Elysée, ce qui correspond à une vingtaine d'enfants entre 10 et 12 ans. Le site de Sauvabelin organise, une fois par mois, des activités en collaboration avec la garderie de Bois-Gentil (exemple : chasse aux œufs, Halloween, Noël, goûter). Avec le collège de Bellevaux, il organise deux fois par année un concert et avec le centre socioculturel des Bossons-Plaines-du-Loup et trois fois par année des ateliers pâtisseries. Le Centre d'accueil temporaire mène des ateliers créatifs (pâtisserie, musique) avec le CVE de Maillefer une fois par mois.

L'Institution de Béthanie crée des liens intergénérationnels avec le CVE du même nom, au travers de diverses activités plus ou moins régulièrement comme du jardinage, des ateliers cuisine, des chants, des pique-niques, des balades et autres visites.

La Fondation Louis Boissonnet reçoit régulièrement les petits du centre de la petite enfance de Boissonnet pour des activités ou des goûters intergénérationnels. Les enfants peuvent bénéficier du parc à ces occasions. Elle met également en lien chaque été des jeunes pour des relations résident-e-s-jeunes dans les services d'animation, de réception et de cuisine. En outre, la fondation

encourage les échanges intergénérationnels dans tous les événements qu'elle organise (Noël, sorties) en incitant le personnel et les familles des résident·e·s à venir accompagné·e·s de leurs enfants.

La Fondation de l'Orme collabore depuis maintenant 11 ans avec la crèche du Clos-de-Bulle à Lausanne. Les activités réunissent des enfants en bas âge et des personnes âgées, et ceci très régulièrement. Le CVE de l'Ancien Stand complète cette approche intergénérationnelle avec une rencontre, une fois par mois, pour partager une collation ou des activités entre résident·e·s et enfants. Enfin, la Bibliomedia de Lausanne collabore avec la Fondation de l'Orme dans un projet nommé « 1,2,3 album », proposant à des jeunes adolescent·e·s réfugié·e·s de faire des lectures aux résident·e·s, dans le but d'acquérir le français. Ils·elles sont présent·e·s une fois par mois.

4.6 Centres médico-sociaux

La Fondation Soins Lausanne (FSL) propose, depuis 2001, une prestation centrée sur l'aide aux courses pour les bénéficiaires des centres médico-sociaux lausannois. Ce projet, intitulé «Mission.com, un pont entre les générations », met en lien de jeunes Lausannois·es avec les bénéficiaires, afin de les aider contre rémunération dans les tâches du quotidien.

5. Favoriser les activités créant du lien intergénérationnel : une démarche transversale et participative

5.1 Présentation de la démarche

Pour disposer d'une cartographie des activités créant du lien intergénérationnel en Ville de Lausanne la plus complète possible, une séance de consultation a eu lieu en 2019 avec des représentant·e·s des associations Connaissance 3, Pro Senectute et l'Association vaudoise d'institutions médico-psycho-sociales (HéviVA). Cette séance comprenait également des membres de l'administration ainsi que plusieurs responsables d'APEMS.⁵

En vue de la réussite de projets intergénérationnels, l'expertise des acteur·trice·s métiers fait ressortir une série d'éléments impératifs :

- la mise en place de projets et d'activités varie fortement en fonction du lieu et de son environnement. En effet, il n'existe pas de solution uniforme qu'il conviendrait de recopier à volonté pour faire fonctionner des activités intergénérationnelles ;
- il convient plutôt d'adopter une approche locale et spécifique par quartier avec tou·te·s les acteur·trice·s susceptibles d'être concerné·e·s (APEMS, EMS, maison de quartier, commerces, paroisse, etc.) afin d'appuyer des actions adaptées au contexte ;
- d'autre part, les activités intergénérationnelles peuvent être spontanées mais elles nécessitent la plupart du temps une personne (souvent un·e bénévole) qui s'occupe de faire le lien, de coordonner l'action avec l'ensemble des acteur·trice·s concerné·e·s et de faire ainsi vivre ce moment de partage ;
- en outre, il convient d'ajouter que les réfectoires lausannois sont particulièrement prisés, parfois bruyants, et que leur mise à disposition pour des moments intergénérationnels nécessite de l'anticipation et de la coordination ;
- enfin, les activités pouvant être mises en place ne sont pas les mêmes et ne nécessitent pas la même préparation si la personne vit encore à son domicile ou si elle est en EMS, voire en journée en UAT/CAT.

⁵ Par ailleurs, l'Association de défense et de détente de tous les retraités (AVIVO Lausanne), le MdA, la FASL, l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV) et l'Association lausannoise de soutien au maintien à domicile (ALSMAD) ont également été consultés.

6. Plan d'action pour soutenir les cantines intergénérationnelles

Suite aux divers échanges avec les acteur-trice-s concerné-e-s et les constats des expériences avérées, la Municipalité préconise d'adopter une approche participative, transversale et locale.

Participative car il ne s'agit pas d'imposer des cantines intergénérationnelles, mais d'encourager la mise en place de projets avec les partenaires désireux de le faire. Les projets précités dans l'état des lieux sont nés de l'initiative de la société civile.

Transversale car pour organiser ces moments, plusieurs partenaires sont concernés, par exemple les APEMS, CVE, maisons de quartier ou encore le secteur associatif. La réussite d'une initiative de ce type requiert la collaboration entre un panel étendu d'acteur-trice-s.

Enfin, locale car chaque quartier possède un contexte, des acteur-trice-s et des opportunités spécifiques.

Sollicitée par Pro Senectute pour une mise en place du projet « Tables à la cantine », la Ville de Lausanne a mis en contact cet acteur avec l'APEMS et la maison de quartier de Chailly. Cette collaboration fait office de projet pilote sur le territoire lausannois. Dans l'optique d'une meilleure visibilité du projet et dans l'anticipation de la réussite de ce dernier, d'autres collaborations entre Pro Senectute et des structures pré et parascolaires pourraient voir le jour.

La Municipalité, dans le cadre de sa politique envers les seniors, a la volonté de valoriser, diffuser et favoriser les différentes activités créant du lien intergénérationnel en Ville de Lausanne, en veillant à la bonne intégration de cette population dans un environnement construit adapté et une cohabitation avec des familles et des jeunes⁶ tout en partageant les expériences acquises lors de tels projets. Le but étant de susciter de l'intérêt à développer des activités avec des partenaires potentiels, notamment les membres de la Plateforme Famille qui réunit un grand nombre d'associations et institutions lausannoises, environ 50 à ce jour. Ainsi, les services de la Ville de Lausanne en charge de la restauration collective, des lieux d'accueils des enfants, de la politique familiale en collaboration avec le délégué senior et le délégué à la jeunesse sont à disposition pour faciliter les contacts et les interactions.

La Ville de Lausanne offre ainsi un appui administratif et logistique aux différent-e-s acteur-trice-s associatif-ive-s, para, préscolaire et autres, qui souhaiteraient développer des projets créant du lien intergénérationnel, notamment concernant les moments de repas. La concordance de ces différents engagements à l'égard notamment des personnes âgées serait coordonnée par le BLF qui renforcerait dès lors la politique familiale lausannoise en y développant un volet intergénérationnel, en étroite coordination avec le délégué aux seniors de la Ville.

En améliorant la connaissance réciproque entre ces différent-e-s acteur-trice-s, les expériences coordonnées seraient mises en valeur dans le cadre de la journée internationale pour les personnes âgées, chaque 1^{er} octobre.

Ce rapport-préavis propose de confirmer le rôle du BLF comme entité de contact et facilitateur de l'administration communale pour les demandes de projet de création de lien intergénérationnel dans les cantines scolaires.

7. Impact sur le développement durable

Cette réponse s'inscrit pleinement dans la dimension de cohésion sociale du développement durable. Les engagements de la Ville en matière de développement durable mettent également une priorité sur le vivre ensemble et plus particulièrement la participation des seniors, objet principal de la présente démarche.

⁶ IN PDL 2017-2022 chapitre 4, Les habitants et l'intégration au cœur de la vie de quartier et chapitre 6, Une politique sociale exemplaire.

8. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Les lieux d'accueil de jour pour les enfants et les élèves sont dans leur grande majorité accessibles pour les personnes à mobilité réduite, rendant ainsi les déplacements pour les seniors plus aisés, si besoin.

9. Aspects financiers

9.1 Incidences sur le budget d'investissement

Ce rapport-préavis n'a pas d'incidence sur le budget d'investissement de la Ville.

9.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

Ce rapport-préavis n'a pas d'incidence sur le budget de fonctionnement de la Ville.

10. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le rapport-préavis N° 2021 / 33 de la Municipalité, du 10 juin 2021 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Manuel Donzé « Créer du lien intergénérationnel à travers les cantines scolaires ».

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter